

Décision

Générale

colonial

Décision n° 175 12 février 1953

n° 175 12

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 février 1953

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sent mois est accordé à M. Robin (Andre), rédacteur de 1er classe de l'Administration Générale pour en jouir à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Une réquisition de passage par voie maritime de Djibouti à Marseille et une réquisition par voie ferrée de Marseille à Aix-en-Provence seront délivrées à l'intéressé (Groupe III).